

Les facilités en sursis à Renaix ?

■ Le bourgmestre CD&V revient à la charge à neuf mois des élections communales.

Dans exactement neuf mois, les Belges auront élu leurs nouveaux mandataires locaux. Si la formation des listes et des potentielles alliances préoccupe surtout les états-majors communaux des partis, agrémentant de rumeurs et de mâles déclarations leurs réceptions de l'An neuf, une certaine tension devient perceptible dans certaines communes à facilités. Mais cependant toujours pas dans celles que l'on croit : si dans le Rand de Bruxelles il fait encore relativement calme, c'est à Renaix, l'une des douze communes sises en Communauté flamande sur la frontière linguistique, que certains esprits (re) commencent à s'échauffer un brin.

Avec à tout seigneur tout honneur le bourgmestre Luc Dupont qui réclame ni plus ni moins la fin des dites facilités pour la minorité francophone dans sa ville de Renaix. C'est un récidiviste : en 2008 déjà, il avait interpellé dans ce sens le Premier

ministre d'alors, Yves Leterme.

Précision : M. Dupont n'est pas un militant pointu de la N-VA mais un CD&V bon teint qui achève son troisième mandat maïoral. A ses yeux, elles ne sont plus d'actualité parce qu'il y a nombre d'autres minorités que la francophone... qui ne peuvent pas en disposer.

Une ville qui s'appauvrirait

On dénombre plus de 50 nationalités différentes dans la ville frontalière de Flandre-Orientale. Dès lors, maintenir les facilités n'aurait plus de sens même si nombre de Renaisiens d'origine étrangère apprécient d'être accueillis dans la langue de Voltaire. Une explication "off the record" serait que la ville accueillerait de plus en plus de familles francophones défavorisées qui n'ont pas les capacités financières de s'installer autour de Bruxelles.

Dans la foulée, le bourgmestre Dupont fait remarquer qu'un enseignement en français est totalement contre-productif à Renaix puisqu'il empêche une réelle intégration dans une cité majoritairement flamande. Le maïeur avance que le statut de sa ville empêche toute possibilité de fusion avec des communes voisines. De

fait, une commune à facilités ne peut unir sa destinée à celle de ses voisines sans modification de ce statut. Cette quête de fusion n'est pas désintéressée : toute commune qui fait ce choix peut voir atterrir dans son escarcelle une réduction de dettes communales de l'ordre de 500 euros par habitant, ce qui ne serait pas négligeable pour Renaix. Selon Luc Dupont, cela permettrait de voir ses finances dotées d'un supplément appréciable de 13 millions d'euros...

Le Belang s'inspire de... Roger Nols

Reste que le ver communautaire est dans le fruit : les Jeunes de la N-VA n'ont pas caché que la proposition les enchantait alors que le Vlaams Belang suggère qu'il n'y ait plus qu'un guichet pour les francophones à Renaix. Avant de supprimer les facilités dès 2023... Dans les années septante, le bourgmestre alors FDF de Schaerbeek, Roger Nols, avait prôné une solution similaire pour ses néerlandophones. Sa commune avait connu moult manifestations flamingantes et le gouvernement de l'époque avait envoyé un commissaire spécial pour casser sa décision discriminatoire.

Christian Laporte

Dans les années
septante,
le bourgmestre
alors FDF
de Schaerbeek,
Roger Nols,
avait prôné
une solution
similaire.